

## **1er STAGE DE RESSOURCEMENT dédié aux personnes EHS-MCS REUSSI !**

Du lundi 20 juin au vendredi 24 juin, soit 5 jours et 4 nuits, AZB a organisé son premier stage de ressourcement « test » ayant pour objectif de SE PROTÉGER – SE DECHARGER – SE RESSOURCER – SE REPROGRAMMER.

Cette première dispense de soins individuels et collectifs s'est déroulée en zone quasi blanche sous la direction d'une équipe de soignants diplômés issus de professions médicales et paramédicales, et de membres du comité médico-scientifique (COMES) AZB bénévoles.

Pour participer à ce galop d'essai, une douzaine de participants (électrohypersensibles) et/ou MCS (chimicosensibles) ont été retenus selon des critères de représentativité et de sensibilité de niveaux dits de stade 2 et 3, hommes et femmes, jeunes et plus âgés, personnes ayant découvert leur syndrome récemment ou plus expertes dans ce domaine.

L'ambiance générale du séjour s'est articulée autour du mieux-être et de la bienveillance, et l'objectif de se réapproprier soi-même, reprendre de l'énergie et retrouver de la vitalité.

Le programme de soins a été décliné sur fond de thérapie holistique : examens non invasifs et pratiques de plusieurs disciplines psychocorporelles et physiques connues pour leurs résultats garantis sur le corps physique et psychique. Un stage de retour au lien social, et une méthode particulièrement appréciée par les participants au regard de leurs attentes.

[Retour sur les fiches d'évaluation de fin de stage :](#)

**Sur le plan médical :** des consultations, des intervenants au top, des thérapeutes disponibles et des réponses à la hauteur des attentes.

**Sur le plan social :** Une rencontre avec d'autres, des échanges positifs, de la bienveillance, de la joie, du lien social.

**Des solutions : enfin des solutions pour aller mieux,** pour diminuer l'EHS et être réorienté sur de nouvelles voies pour améliorer la qualité de vie et se projeter l'avenir.

**Ce premier modèle de stage encourageant est une première copie d'un ensemble de modules à venir,** spécialisés dans le ressourcement d'une population en grande demande.

L'association affinera progressivement les coûts de stage afin de pouvoir à la fois rémunérer les intervenants professionnels de la santé bénévoles, mais aussi de proposer les tarifs les mieux ajustés et les soins les mieux adaptés. Une recherche active de partenariats financiers est en cours.

## **Organisation des ASSISES DES ASSOCIATIONS d'EHS-MCS : les 26, 27 et 28 juin**

Pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2022 nous nous sommes également attachés à coorganiser avec l'association A.M.E (Association de Malades Environnementaux) les Assises des associations de personnes EHS-MCS. Vous en trouverez ci-joint le communiqué :

En 2021, le P.A.P.E (Plan national d'Assistance aux Personnes Electro-hyper-sensibles) a jeté les bases de revendications communes à toutes les associations traitant de l'électro-hyper-sensibilité. Il pose comme nécessaires une quinzaine de mesures à prendre dans les domaines sanitaire, environnemental ainsi que celui du handicap pour porter assistance aux personnes souffrant d'EHS.

Cf <https://asso-zonesblanches.org/index.php/lassociation/nos-objectifs/>

Pour dépasser ce document de synthèse, adressé aux pouvoirs publics, bien accueilli par certains ministères comme par l'ANSES, mais resté sans suite à ce jour, toutes les associations signataires du P.A.P.E ont été conviées du 26 au 28 juin 2022 à Gigors-et-Lozeron, au domaine de Sagnol, dans la Drôme, à des assises de l'électrohypersensibilité.

Ces assises étaient aussi ouvertes aux associations qui n'avaient pas signé le P.A.P.E mais qui souscrivaient à cette démarche. Elles ont en outre été ouvertes à celles n'adhérant pas à cette démarche, dans un souci de débat démocratique, une valeur qui est chère à nos associations.

Au total, ce sont plus de quarante personnes qui se sont retrouvées pendant trois jours sur le domaine de Sagnol, dans une ambiance tenant à la fois du séminaire et du camp de vacances. Les associations suivantes étaient représentées : AME, AZB, LY'ONDES, POEM 26, ROBIN DES TOITS, AZB VALLEE DE L'ARTILLAC, PRIARTEM, DEBRANCHE, POUR UN ESPACE PROTEGE DES ONDES, L'ILE FLOTTANTE, LA RELIANCE, MILLIGAUSS, MOVISPEM, DI SPADE, CŒURS D'EHS, BUENAS ONDAS, DE BULLES EN BULLES. Les associations CNAFAL et FAMILY ONDES inscrites ont eu un empêchement de dernière minute.

Quasiment toutes les associations conviées ont saisi cette occasion de se faire entendre et ont respecté le mode d'organisation des débats proposé par une facilitatrice : gestes spécifiques pour donner son avis sans couper la parole, cartons de vote, retranscription des échanges en séance plénière et atelier sur des grandes feuilles affichées sur le mur central de la salle de réunion ...

Objectifs et résultats obtenus au cours des assises :

**L'objectif premier de ces assises était d'abord de se rencontrer, d'échanger et de débattre dans le respect de l'autre et dans la bienveillance.** Certains participants attendaient cela depuis 15 ans, c'est dire d'où nous partions !

Malgré les écueils, les difficultés et les ajustements nécessaires et constants du programme, les débats se sont tenus soit en session plénière, soit en atelier de six à sept personnes dans le plus strict respect des participants : il est vrai qu'une facilitatrice des échanges officiait et qu'elle avait tout pouvoir pour donner, et reprendre, la parole. Tout le programme n'a pu être traité mais les enjeux essentiels ont été abordés.

**L'objectif second de cette réunion était de construire, sur la base du P.A.P.E, une plate-forme commune de solutions juridiques concrètes aux problématiques de l'EHS,** plate-forme qui puisse constituer la base d'un programme de revendications auprès des pouvoirs publics.

Pour ce faire, nous avons examiné dans un premier temps les conditions de reconnaissance de la maladie et les modalités de prise en charge sanitaire et médicale des personnes atteintes de cette pathologie. Puis nous sommes revenus sur les causes et les conséquences de la maladie, en termes de prévention mais aussi en termes de gestion du risque électromagnétique et de prise en charge du handicap environnemental qui en découle. Enfin, nous avons constaté la nécessité de poser les fondations d'un chantier législatif afin de répondre par le droit à la situation sanitaire que traverse le pays, et dont l'EHS constitue un des éléments les plus sensibles.

**L'objectif troisième de cette réunion était de créer une dynamique au sein de la santé publique à partir de l'EHS afin d'enclencher un changement de modèle sanitaire.** En effet, l'EHS peut, et doit, constituer à ce titre le socle et le pivot sur lequel nous pouvons construire une solution qui vaille pour d'autres pathologies. Le changement de paradigme sanitaire induit par la santé environnementale peut en effet s'articuler de manière fine autour du dispositif EHS auquel viendraient s'agréger d'autres pathologies partageant les mêmes problématiques.

Quelles suites à donner aux assises ?

**Trois grandes décisions ont été prises à l'issue de ces trois journées intenses de débats et de réflexion :**

- la mise en chantier d'un travail législatif permettant de répondre aux attentes des personnes électro-hyper-sensibles tout en protégeant chacun des habitants de ce pays de la pollution électromagnétique.
- la création d'une structure fédérative regroupant les associations et collectifs d'EHS, notamment dans le but de porter le projet de loi santé-environnement issu des travaux du P.A.P.E et des assises, auprès du pouvoir législatif : l'assemblée nationale et le sénat."
- la création de commissions spécifiques destinées à travailler de manière souple et efficace sur les sujets évoqués au cours de ces trois journées : « fédération » - LSE (Loi de Santé Environnementale) - Réseau d'entraide entre associations - Dossiers scientifiques - Zone blanche/lieu de vie - Communication/sensibilisation/démarchage - commission prise en charge-soutien/accompagnement/soins. Au final, les objectifs fixés à ces assises sont plus que jamais atteints.

Un épisode numéro 2 des assises devrait se tenir à plus ou moins brève échéance, en fonction de l'avancée des travaux des commissions, afin de concrétiser le programme de propositions, le corpus juridique, la structure fédérative et la stratégie à adopter.

Un espoir est né à Gigors et Lozeron et un mouvement de fond, une cause commune à partager avec

l'ensemble des populations françaises et européennes confrontées à de nouvelles maladies émergentes passées sous silence.

**L'initiative collective est notre espoir. Nous ne pouvons plus décevoir. L'acceptation du pire sans débat n'est plus possible.**

Nous avons le devoir de porter cet espoir. Nous n'avons pas le droit de le décevoir. Beaucoup comptent sur nous pour construire un monde plus sain qui sera celui de demain. *A.M.E et AZB*

## **AZB intègre l'Association pour la Recherche Internationale sur l'EHS et le MCS (l'ARIEM)**



L'ARIEM est une nouvelle association indépendante de l'ARTAC, présidée par Philippe IRIGARAY directeur Scientifique et délégué Général. Elle a pour but de concourir de manière indépendante aux recherches sur l'EHS-MCS et d'effectuer des recherches de haut niveau (publication de travaux) mettant à contribution les meilleures équipes en France en collaboration avec l'étranger. Le docteur Yves-Alexandre RAFALOVITCH est mandaté pour nous représenter.

**JUSTICE - AZB soutient l'action en justice portée par Maître Arnaud DURAND (Avocat à la cour) et Maître Bernard COLIN (Avocat au Conseil) pour contrer la décision de faire payer le relevé des consommations aux personnes qui n'ont pas de compteur Linky.** La Commission de Régulation de l'Energie (CRE) veut instaurer une « Composante de comptage spécifique à la relève résiduelle ». Cette décision touche au porte-monnaie les personnes victimes d'électrohypersensibilité (EHS) et qui au prix de nombreux efforts ont réussi à s'opposer à l'installation d'un compteur communicant. Une taxe particulièrement injuste puisqu'elle s'applique aux personnes (EHS ou non EHS) qui se mobilisent pour préserver leur santé.

### **Alain Vérignon nous a quitté ce 18 Août**

Un grand homme, un sage, un « père » des EHS s'en est allé : comète extraordinaire pour les EHS-MCS, il allait à la rencontre de tous. Nous lui avons témoigné notre reconnaissance dans le « rapides

infos » de décembre 2020. Nous retiendrons de lui sa grande humilité, sa sympathie, son empathie, sa bienveillance et son engagement. Un GRAND MERCI à vous Alain pour tout ce que vous avez fait, toute notre affection vous accompagne là où vous avez choisi d'aller !

### **Librairie**

"Les tout-petits face aux écrans, comment les protéger. L'épidémie silencieuse." Dr Anne-Lise Ducanda fait un constat alarmant. Editions du Rocher 2021. Ce livre a été renseigné dans un Paris-match de juin. 4 pages "L'usage des GSM chez les enfants, c'est grave docteur ? (En résumé : OUI, TRÈS !)

### **Problème solutionné dans la distribution du courrier nous concernant**

Certains parmi vous ont eu des retours de courrier avec « NPAI », c'est-à-dire n'habite pas à l'adresse indiquée. Le courrier doit toujours être adressé 9 avenue du champ de mars, 26000 VALENCE. Notre boîte aux lettres est intégrée dans le mur des locaux de notre présidente Michèle RIVASI et lorsqu'il y a changement de facteurs, ils ne la voient pas. Les facteurs du bureau de poste de Valence ont été sensibilisés à ce désagrément administratif, tout est rentré dans l'ordre.

#### **Nous soutenir !**

Le financement interne représente l'une des premières ressources financières de l'association.

Merci de nous soutenir !

Notre site :

[asso-zonesblanches.org](http://asso-zonesblanches.org)